



**RÉFORME DU BAC : UN
CHANTIER À HAUTS RISQUES**

Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, veut aller « vers une plus grande personnalisation des parcours ». Mais les inquiétudes sont déjà fortes. // P. 3

La réforme du bac commencera à entrer en vigueur dès cette année

- Missionné par le ministre de l'Éducation nationale, Pierre Mathiot doit rendre son rapport à la fin du mois.
- Les séries S, ES, L et les voies générale et technologique laisseraient place à un menu de 9 combinaisons possibles.
- Le futur bac devrait être « modulaire ».

ENSEIGNEMENT

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Emmanuel Macron avait promis, durant la campagne présidentielle, de « revoir la forme du baccalauréat ». Edouard Philippe en a donné le calendrier lors de sa déclaration de politique générale en juillet 2017 : « Nous aboutirons avant septembre 2018 pour une mise en œuvre complète de cette réforme pour le bac 2021. » Les élèves de seconde pourraient être concernés dès 2018, avec une année scolaire qui ne serait plus organisée en trimestres mais en semestres, comme dans l'enseignement supérieur.

C'est l'une des pistes qui ressort des très nombreuses auditions menées par Pierre Mathiot. L'ex-directeur de Sciences Po Lille doit rendre un rapport à la fin du mois censé, selon la lettre de mission de Jean-Michel Blanquer, « dessiner les contours d'un baccalauréat profondément renouvelé, qui préparera la réussite dans l'enseignement supérieur et donnera ainsi à chaque lycéen la possibilité d'imaginer, de consolider et de déployer son projet d'avenir ». Le ministre de l'Éducation veut aller « vers une plus grande personnalisation des parcours ». Il dévoilera la réforme au printemps, après avoir consulté les syndicats. Mais les pistes évoquées dans les auditions pour réformer le bac général et technologique – le bac

professionnel fait l'objet d'une autre mission – en donnent déjà les premiers contours.

Le futur bac devrait être « modulaire », à l'image des unités d'enseignement qu'on trouve à l'université. Ce qui fait dire à certains, comme l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses), que ce serait « la fin des séries » S, ES et L. Et la fin des voies – générale et technologique –, s'inquiète le principal syndicat

Le ministre de l'Éducation veut aller « vers une plus grande personnalisation des parcours ».

d'enseignants du secondaire, le SNES-FSU. Les élèves suivraient des enseignements de tronc commun, en se spécialisant progressivement grâce au choix de deux disciplines constituant la « majeure » et de deux ou trois « mineures ». Ils pourraient suivre la même discipline en majeure et en mineure, sous forme d'un enseignement renforcé. Dans ses dernières auditions, Pierre Mathiot parlait d'un volume horaire de 27 heures : 15 heures de tronc commun et 12 heures de spécialité (majeure et mineures) en première, et l'inverse en terminale.

Tronc commun

Les mathématiques, les lettres, l'histoire-géographie, l'éducation physique et sportive (EPS) et la langue vivante 1 (LVI) constitueraient le tronc commun de la classe de première. En terminale, ce dernier comprendrait la philosophie, l'histoire-géographie, l'EPS et la LVI. Les lycéens choisiraient leurs « majeures » dans un menu de neuf combinaisons possibles : maths/physique-chimie ; maths/sciences de la vie et de la Terre ; maths/informatique ; maths/sciences économiques et sociales ; sciences de l'ingénieur/physique-chimie ; lettres/langues ; lettres/arts ; sciences économiques et sociales/histoire-géographie ; lettres/philosophie.

En seconde, le tronc commun occuperait la totalité des enseignements du premier semestre et au deuxième semestre les lycéens pourraient choisir des modules, avec la possibilité de modifier leurs choix en première. Certains enseignants pourraient bénéficier d'une « certification dans le domaine de l'orientation » pour accompagner les élèves, selon le SNES-FSU.

Concernant l'évaluation, les lycéens auraient quatre épreuves

4

ÉPREUVES NATIONALES
auraient lieu en terminale.

nationales en terminale : deux épreuves écrites dans les deux disci-

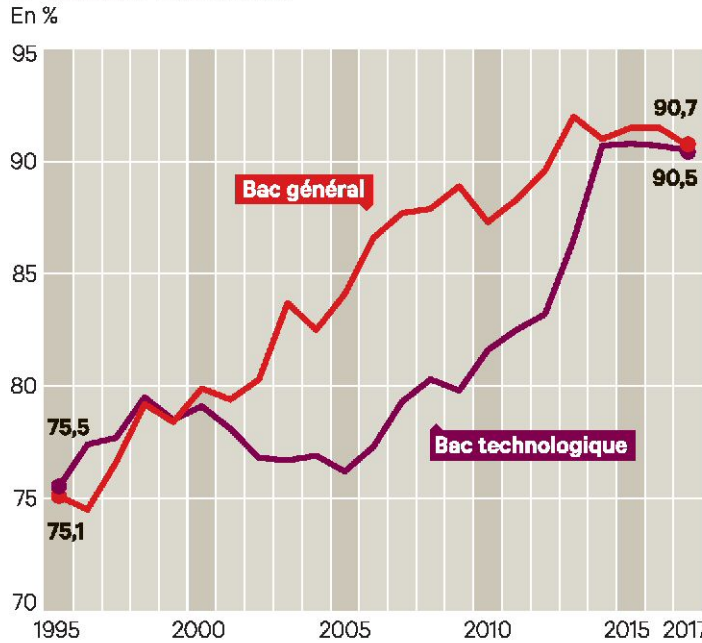


plines de la « majeure » à la fin du premier semestre – pour que les résultats soient pris en compte dans

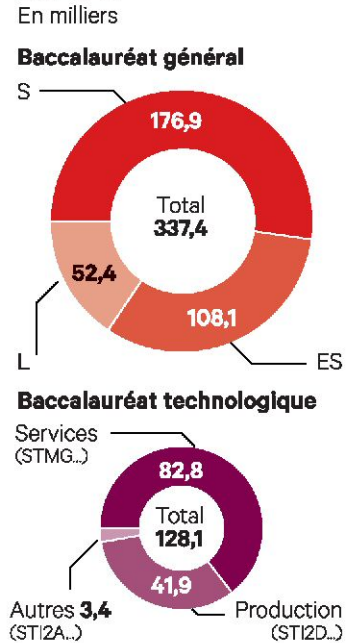
Parcoursup, la plate-forme d'accès à l'enseignement supérieur –, un grand oral couvrant ces deux disci-

plines qui consisterait en un sujet choisi par l'élève, et l'épreuve de philosophie en juin. ■

Filières générale et technologique : le taux de réussite...



... et le nombre d'admis en 2017



« LES ÉCHOS » / SOURCE : ÉDUCATION NATIONALE